

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-les-Plaines, tenue dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville, 561 rue Principale, St-Edmond-les-Plaines le lundi, 01 avril 2019 à 19 H 00.

PRÉSENCES : Monsieur Rodrigue Cantin, Maire
Monsieur Maxime Lapointe, Conseiller
Madame Josée Lavoie, Conseillère
Madame Martine Verville, Conseillère
Madame Carolle Bouchard, Conseillère

ABSENT : Monsieur Tony Paré, Conseiller
Monsieur Martin Simard, Conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Nadia Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Exemption de lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars 2019
- 2.3. Approbation des salaires nets pour le mois mars 2019
- 2.4. Liste des comptes de mars 2019

3. RÉOLUTIONS

- 3.1. Avis de motion – Règlement 253-2019 règlement modifiant 251-2019 afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 49 500 \$
- 3.2. Projet de règlement - 253-2019 règlement modifiant 251-2019 afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 49 500 \$
- 3.3. Acceptation – soumission Travaux amélioration aux installations de production d'eau potable
- 3.4. Acceptation – soumission Surveillance des travaux amélioration aux installations de production d'eau potable
- 3.5. Acceptation – Prévision budgétaires 2019 OMH Maria-Chapdelaine
- 3.6. Paiement – Excavation EGL inc.
- 3.7. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2019
- 3.8. Formation – Travaux d'infrastructures : conseils pour optimiser la gestion de vos projets
- 3.9. Paiement – Solutions I.D.C. inc.
- 3.10. Lettre d'appui – Corvée collective de revitalisation
- 3.11. Comité des ressources humaines

4. LOISIRS ET CULTURE

- 4.1. Fleurons du Québec – Frais d'adhésion

5. URBANISME

6. DONS ET SUBVENTIONS

- 6.1. Polyvalente de Normandin – Gala Méritas
- 6.2. Héritage agricole Lac Saint-Jean
- 6.3. Fondation de ma vie

7. CORRESPONDANCE

- 7.1. Carnaval St-Edmond
- 7.2. Cuierrier & associés inc.
- 7.3. MAMH – Acceptation Règlement 251-2019
- 7.4. Chambre de commerce et d'industrie du Secteur Normandin
- 7.5. MMQ – Fermeture de dossier

- 7.6. Ville de Normandin – Représentant OMH Maria-Chapdelaine
7.7. Héritage agricole Lac Saint-Jean

8. RAPPORT DES COMITÉS

- 8.1. Suivi du conseil

9. AFFAIRES NOUVELLES

- 9.1. Loisirs, Sports et familles
9.2. Polyvalente de Normandin
9.3.
9.4.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 H 00, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

67-04-2019

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-Les-Plaines accepte l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

9. AFFAIRES NOUVELLES

- 9.1) *Loisirs, Sports et Famille*
9.2) *Polyvalente de Normandin*
9.3) *Comité des finances*

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

68-04-19

Il est proposé par Madame Carolle Bouchard, appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars 2019.

2.3 APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE MARS 2019

69-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 9237.87 \$ pour le mois de mars 2019.

2.4 LISTE DES COMPTES DE MARS 2019

70-04-19

Il est proposé par Martine Verville, appuyé par Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la liste des comptes à payer par le Fonds général au montant de 9236.56 \$ ainsi que celle des comptes payés d'avance au montant de 14 477.65\$ et d'en autoriser les paiements.

3. RÉOLUTIONS

3.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 253-2019 RÈGLEMENT MODIFIANT 251-2019 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 49 500 \$ ET D'EN POURVOIR LE PAIEMENT

Monsieur Maxime Lapointe, DONNE AVIS DE MOTION voulant qu'il soit adopté à une séance ultérieure le règlement no 253-2019 avec l'amendement au règlement no 251-2019 afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 49 500 \$ et d'en pouvoir le paiement. Une copie du Règlement d'emprunt ayant pour but les travaux d'amélioration aux installations de production d'eau potable avec amendement est dûment remise aux conseillers(ères) lors de cette séance du lundi, 01 avril 2019.

3.2 PROJET DE RÈGLEMENT – 253-2019 RÈGLEMENT MODIFIANT 251-2019 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 49 500 \$ ET D'EN POURVOIR LE PAIEMENT

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DES-PLAINES**

PROJET DE RÈGLEMENT – 253-2019 RÈGLEMENT MODIFIANT 251-2019 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 49 500 \$ ET D'EN POURVOIR LE PAIEMENT

ATTENDU QUE les soumissions obtenues dans le cadre des appels d'offres public pour la surveillance des travaux ainsi que les travaux d'amélioration aux installations de production d'eau potable ainsi que l'intégration du PU-2 présentent des dépenses plus élevées que prévu dans les estimations préliminaires;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Edmond-des-Plaines a décrété pour réaliser ce projet, par le biais du règlement 251-2019, une dépense de 375 500 \$, notamment payée par un emprunt de 130 000 \$;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'amender le règlement 251-2019 afin de pourvoir aux coûts excédentaires constatés lors de l'ouverture de soumission;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 01 avril 2019 ;

72-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2.

Le titre du règlement 251-2019 est remplacé par le suivant :

« Règlement 253-2019 décrétant une dépense de 425 000 \$ pour les travaux d'amélioration aux installations de production d'eau potable ainsi que l'intégration du puit PU-2 ».

ARTICLE 3.

L'article 2 du règlement 251-2019 est remplacé par le suivant :

« Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 425 000 \$ aux fins du présent règlement ».

ARTICLE 4.

L'article 3 du règlement 251-2019 est modifié afin d'y ajouter le 2^e paragraphe suivant :

« Aux fins d'acquitter les dépenses excédentaires au montant de 49 500 \$, le conseil est autorisé à y pourvoir à même le surplus accumulé ».

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

NADIA GENEST
DIRECTRICE GÉNÉRALE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

RODRIGUE CANTIN
MAIRE

3.3 ACCEPTATION – SOUMISSION TRAVAUX AMÉLIORATION AUX INSTALLATIONS DE PRODUCTION D’EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a publié sur le système électronique d’appel d’offres (SÉAO) l’appel d’offres public pour les travaux amélioration aux installations de production d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 20 mars 2019 à la salle des délibérations de la mairie située au 561, rue Principale à St-Edmond-les-Plaines devant les soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été comme suit :

ENTREPRENEUR	MONTANT INCLUANT LES TAXES
Excavation Unibec inc.	473 113.00 \$
Construction Bon-Air inc.	373 093.88 \$

CONSIDÉRANT QUE la firme Stantec après analyse des soumissions recommande la plus basse soumission conforme, Construction Bon-Air inc.;

73-04-19

Sur la proposition de Madame Carolle Bouchard, appuyé par Maxime Lapointe, il est résolu à l’unanimité des conseillères et conseillers présents :

D’accepter la soumission tel que présenté par Construction Bon-Air inc. pour un montant de 373 093.88\$ taxes incluses, le début des travaux et services liés à ce contrat est conditionnel à l’acceptation du règlement 253-2019 par le ministère des affaires municipale et de l’Habitation.

3.4 ACCEPTATION – SOUMISSION SURVEILLANCE DES TRAVAUX AMÉLIORATION AUX INSTALLATIONS DE PRODUCTION D’EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d’offre sur SEAO pour des services professionnels en ingénierie relatifs à la surveillance des travaux pour l’intégration du puit PU-2 et l’amélioration d’installations de production de l’eau potable

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d’offre le 25 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE qu’un comité de sélection composé de quatre personnes non-élues a procédé à cette analyse;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a analysé l’unique soumission reçue ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande d’accorder le mandat d’ingénierie à la firme Stantec ayant obtenu le pointage souhaité;

74-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l’unanimité des membres présents :

D’accepter la soumission telle que présentée par la firme Stantec pour un montant de 36 209.08 \$ taxes incluses, le début des travaux et services liés à ce contrat est conditionnel à l’acceptation du règlement 253-2019 par le ministère des affaires municipale et de l’Habitation.

3.5 ACCEPTATION – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 OMH MARIA-CHAPDELAINE

75-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l’unanimité des membres présents :

D’accepter les prévisions budgétaires 2019 de l’Office municipal d’habitation Maria-Chapdelaine;

D’effectuer 2 versements égaux au montant de 2 198.50 \$ en avril et octobre 2019 à l’Office Municipale d’Habitation Maria-Chapdelaine pour un montant total de 4 397.00 \$.

3.6 PAIEMENT – EXCAVATION E.G.L. INC.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a octroyé le contrat réfection du ponceau Côte du français le 13 novembre 2017;

76-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie et appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines autorise la directrice générale d'effectuer le paiement de 9 538. 46 \$ taxes incluses à Excavation E.G.L. inc.

3.7 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE le thème « DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

77-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

PAR CONSÉQUENT, le conseil municipal du 01 avril 2019 de Saint-Edmond-les-Plaines, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT**.

3.8 FORMATION – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES : CONSEILS POUR OPTIMISER LA GESTION DE VOS PROJETS

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec donne une formation sur les Travaux d'infrastructures le 22 mai 2019 à Alma;

78-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines autorise la directrice générale à participer à la formation et d'autoriser le paiement 316.00\$ plus taxes à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

3.9 PAIEMENT – SOLUTIONS I.D.C. INC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu les services professionnels de Solution IDC inc. pour la préparation du devis d'appel d'offres pour la surveillance des travaux d'amélioration aux installations de production d'eau potable ainsi que la mise en service du PU-2 ;

79-04-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines autorise la directrice générale d'effectuer le paiement de 4 501.27 \$ taxes incluses à Solutions IDC inc..

3.10 LETTRE D'APPUI – CORVÉE COLLECTIVE DE REVITALISATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a participé, en 2012, au programme « Corvée collective de revitalisation » organisé par le SARP;

CONSIDÉRANT QUE le document produit suite à la participation des citoyens est un outil apprécié par le Comité d'embellissement et la municipalité;

80-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer la lettre d'appui au Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP).

3.11 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

81-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la constitution du comité de ressources humaines, tels que :

- le maire, Monsieur Rodrigue Cantin;
- la conseillère, Madame Carolle Bouchard;
- le conseiller, Monsieur Maxime Lapointe;
- la conseillère, MadameMartine Verville.

4. LOISIRS ET CULTURE

4.1 FLEURONS DU QUÉBEC – FRAIS D'ADHÉSION

82-04-19

Sujet reporté

5. URBANISME

6. DONS ET SUBVENTIONS

6.1) POLYVALENTE DE NORMANDIN – GALA MÉRITAS

83-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'octroyer un montant de 100 \$ à la Polyvalente de Normandin pour le Gala Méritas.

6.2) HÉRITAGE AGRICOLE LAC SAINT-JEAN

84-04-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'octroyer un montant de 400 \$ en don à l'Héritage agricole Lac St-Jean pour l'ouverture officielle de la grange qui aura lieu le 25 mai prochain.

6.3) FONDATION DE MA VIE

85-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'octroyer un montant de 100 \$ à la Fondation de ma vie.

7. CORRESPONDANCE

7.1 CARNAVAL DE ST-EDMOND

Le maire mentionne qu'une lettre de remerciement du 53^e Carnaval de St-Edmond est adressée à la Municipalité pour la commandite octroyé lors de l'évènement 2019.

7.2 CUIERRIER & ASSOCIÉS INC.

La secrétaire-trésorière mentionne qu'une correspondance de Cuierrier & Associés inc. a été reçue pour la fin de mandat dans un dossier de réclamation. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

7.3 MAMH – ACCEPTATION RÈGLEMENT 251-2019

La secrétaire-trésorière informe le conseil municipal que le règlement 251-2019 a été accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7.4 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SECTEUR NORMANDIN

Une lettre de remerciement de la Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin est adressée à la Municipalité pour le renouvellement de l'adhésion.

7.5 MMQ – FERMETURE DE DOSSIER 182229-30

La secrétaire-trésorière mentionne qu'une correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec a été reçue pour la fermeture d'un dossier de réclamation. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

7.6 VILLE DE NORMANDIN – REPRÉSENTANT OMH MARIA-CHAPDELAINE

Une copie de résolution de la ville de Normandin a été reçue pour la nomination d'un représentant sur le conseil d'administration de l'OMH Maria-Chapdelaine pour le secteur GEANT.

7.7 HÉRITAGE AGRICOLE LAC ST-JEAN

Une invitation est faite aux membres du conseil pour assister à l'inauguration de la grange-étable d'Héritage agricole Lac Saint-Jean, samedi le 25 mai 2019.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1) Suivi du conseil

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1) LOISIRS, SPORTS ET FAMILLES

86-04-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Edmond-Les-Plaines accepte la demande de Loisirs, Sports et Familles pour la location de la salle à 100\$ taxes incluses pour leur soirée de fin de saison qui se tiendra le 27 avril 2019;

9.2) DEMANDE DE CONTRIBUTION – SOUPER-BÉNÉFICE DE LA POLYVALENTE DE NORMANDIN

87-04-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'octroyer un don 50\$ à la Polyvalente de Normandin pour le souper bénéfice aux profits du fonds d'aide de l'école et du programme Musique-études.

9.3) COMITÉ DES FINANCES

88-04-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la constitution du comité des finances, tels que :

- le maire, Monsieur Rodrigue Cantin;
- la conseillère, Madame Josée Lavoie;
- le conseiller, Monsieur Maxime Lapointe;
- la conseillère, Madame Martine Verville, substitut.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

89-04-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 37.

M. RODRIGUE CANTIN
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

MME NADIA GENEST
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

*Rodrigue Cantin,
mairie*